

LA CROIX-ROUGE AU SECOURS DES SINISTRÉS DE PORT-SAÏD

Pendant les opérations militaires sur le sol égyptien, des milliers de personnes quittèrent la région de Port-Saïd, occupée par les forces franco-britanniques, pour chercher refuge à l'intérieur du Delta.

Si beaucoup de ces sinistrés ont aujourd'hui retrouvé leurs foyers, un grand nombre d'entre eux ont vu leurs maisons détruites et ont dû aller vivre dans des camps hâtivement organisés par les Autorités égyptiennes.

Un délégué du Comité international de la Croix-Rouge et deux membres dirigeants du Croissant-Rouge égyptien se sont rendus à Port-Saïd, le 5 février 1957, pour examiner la situation et étudier les besoins de ces sinistrés. Un représentant de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, de passage en Egypte, se joignit à eux. Le rapport conjoint rédigé à la suite de cette visite a permis d'établir, sur la base des indications fournies par les Autorités, que 15.000 personnes environ, hébergées dans deux camps, avaient besoin d'une aide complémentaire. Bien que le Ministère égyptien des Affaires sociales fournisse les vivres et les médicaments nécessaires, il est apparu néanmoins opportun de proposer la distribution à ces sinistrés de 800 couvertures, 250 tentes, 10 machines à coudre et d'ustensiles de ménage.

Pour faire face à la situation, le Comité international réinstalla un délégué à Port-Saïd, dans les locaux occupés jusqu'à

fin décembre 1956 par le chef de cette délégation en Egypte, M. Thudichum.

Grâce à des fonds transférés de Genève, un lot de secours d'urgence important fut acheté sur place et distribué par le délégué du CICR, d'entente avec les Autorités et le Croissant-Rouge égyptiens. Il s'agissait de 4000 couvertures, 10 machines à coudre et d'ustensiles de cuisine.

En outre, un important don en espèces provenant du Croissant-Rouge de l'Irak et reçu à Genève par le Comité international à la suite de son appel de novembre 1956, fut transféré en Egypte selon le vœu du donateur et à la demande expresse du Croissant-Rouge égyptien, pour être affecté aux sinistrés de Port-Saïd.

De plus, le CICR vient de proposer au Croissant-Rouge égyptien d'utiliser le solde des fonds reçus à la suite de son appel des 7 et 8 novembre aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour l'achat des secours encore nécessaires aux sinistrés de Port-Saïd. Si l'on tient compte de cette dernière offre, le total de l'aide apportée aux sinistrés de Port-Saïd par l'entremise du Comité international serait ainsi de l'ordre de 300.000 francs suisses, dont la majeure partie provient de dons des Sociétés nationales.